

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.1.3

Numéro de demande : 2007-8482
Demande : Changement aux spécifications de la matière active de qualité technique.
Produit : Fenpropimorphe de qualité technique
Numéro d'homologation : 24627
Matière active (m.a.) : Fenpropimorphe
No de document de l'ARLA: 1725367

But de la demande

Cette demande vise à modifier la fiche technique chimique originale du fenpropimorphe de qualité technique.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Fenpropimorphe

Nom chimique de l'UICPA :

cis-4-[(*RS*)-3-(4-*tert*-butylphényl)-2-méthylpropyl]-2,6-diméthylmorpholine

Nom chimique de la CAS :

(2*R*,6*S*)-*rel*-4-[3-[4-(1,1-diméthyléthyl)phényl]-2-méthylpropyl]-2,6-diméthylmorpholine

Propriétés du **fenpropimorphe** de qualité technique :

Propriété	Résultats	
Couleur et état physique	Liquide incolore	
Concentration nominale	96,0 %	
Odeur	Légèrement aromatique	
Masse volumique	0,933 g/cm ³ (à 25 °C)	
Pression de vapeur	3,5 mPa à 20 °C	
pH	8,2 – 8,6	
Solubilité dans l'eau	4,3 mg/L dans l'eau à un pH de 7 à 20 °C	
Constante de distribution n-octanol/eau	<u>pH</u>	<u>log K_{oe}</u>
	5	2,6
	7	4,1
	9	4,4
	eau distillée	3,6

Évaluation sanitaire

Une telle évaluation n'est pas requise.

Évaluation environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise.

Évaluation de la valeur

Une telle évaluation n'est pas requise.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de l'information disponible sur le fenpropimorphe de qualité technique et a déterminé que l'information était suffisante pour justifier l'homologation.

Références

Aucune nouvelle étude n'a été soumise avec cette demande.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.